

# Politique CBM Global: Lutte contre le Terrorisme et le Blanchiment d'Argent

Mai 2021



# Introduction

---

CBM Global s'engage à garantir que l'aide va à ceux qui en ont besoin et à qui elle est destinée et que notre aide n'est pas détournée ou soumise à une quelconque manipulation. Nous nous engageons à respecter les lois nationales et internationales ainsi que les accords des donateurs qui régissent nos opérations.

CBM Global applique une politique de tolérance zéro à l'égard du soutien ou du financement d'activités terroristes ou du blanchiment d'argent. De telles activités sont contraires à la vision, à la mission et aux valeurs de CBM Global et à notre Code de conduite. La tolérance zéro signifie que CBM Global ne tolère pas le soutien ou le financement d'activités terroristes ou le blanchiment d'argent en relation avec l'une de nos activités et que tous les soupçons de violation et les violations effectives de cette politique doivent être immédiatement signalés à CBM Global. CBM Global prend au sérieux tous les soupçons ou preuves de soutien ou de financement d'activités terroristes ou de blanchiment d'argent et évaluera, agira, enquêtera et disciplinera tous ces cas comme il convient et d'une manière professionnelle, transparente et équitable.

Les indications selon lesquelles CBM Global, l'un de ses employés ou l'une des tierces parties avec lesquelles elle s'engage activement, sont liés au soutien ou au financement d'activités terroristes ou au blanchiment d'argent peuvent être préjudiciables aux valeurs de CBM Global, à sa réputation, au moral de son personnel et à la confiance et au soutien des participants aux programmes, des partenaires, des donateurs et du grand public. Soutenir ou financer des activités terroristes ou le blanchiment d'argent présente également des risques juridiques tant pour l'organisation que pour les individus impliqués. Nous devons agir, et être perçus comme agissant, d'une manière honnête et transparente.

La Politique de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent sera révisée si nécessaire afin de s'assurer que son contenu reflète les besoins actuels et les meilleures pratiques internationales.

## Définitions

---

Selon les Nations Unies, le **terrorisme** est un acte criminel dirigé contre un État et destiné ou calculé pour créer un état de terreur dans l'esprit de certaines personnes, d'un groupe de personnes ou du grand public.

Selon le département du Trésor des États-Unis, le **blanchiment d'argent** est le processus qui consiste à donner aux produits obtenus illégalement (c'est-à-dire l'"argent sale") une apparence légale (c'est-à-dire "propre"). Il comporte généralement trois étapes : le placement, la superposition et l'intégration. Tout d'abord, les fonds illégitimes sont furtivement introduits dans le système financier légitime. Ensuite, l'argent est déplacé pour créer la confusion, parfois par câblage ou transfert sur de nombreux comptes. Enfin, il est intégré au système financier par le biais de transactions supplémentaires jusqu'à ce que l'"argent sale" semble "propre".

# Portée et responsabilité civile

Le respect de cette politique est obligatoire pour le personnel, les partenaires de mise en œuvre, les contractants et les tiers concernés. Tout manquement à cette obligation entraînera des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la possibilité de licenciement ou de résiliation du contrat et/ou de la relation d'affaires de la partie en infraction avec CBM Global. CBM Global se réserve en outre le droit, sans préjudice de tout autre droit ou recours dont elle dispose, d'engager toute action supplémentaire, civile et/ou pénale, qui pourrait être appropriée.

## Politique et déclarations

### Règles

1) Le soutien ou le financement d'activités terroristes ou le blanchiment d'argent de la part de tout employé ou membre du conseil d'administration de CBM Global ou de toute tierce partie (partenaire, consultant, fournisseur, etc.) dans le cadre de leur engagement avec CBM Global, est interdit et cette politique est incorporée par référence dans les contrats de travail et de tierce partie.

### Prévention du soutien ou du financement des activités terroristes ou du blanchiment d'argent

2) CBM Global favorisera une culture organisationnelle dans laquelle le soutien ou le financement d'activités terroristes ou le blanchiment d'argent ne sont jamais acceptables et ne seront pas tolérés.

3) CBM Global s'assurera que les employés, les membres du conseil d'administration, les partenaires qui s'engagent avec CBM Global sont informés de la Politique de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent et il est de la responsabilité de CBM Global de fournir une formation.

### Conséquence

4) Les employés de CBM Global, ainsi que les membres du conseil d'administration, qui soutiennent ou financent des activités terroristes ou se livrent au blanchiment d'argent, ou qui omettent de signaler qu'ils ont connaissance du soutien ou du financement d'activités terroristes ou du blanchiment d'argent, feront l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ou à la démission du conseil d'administration. Les tiers qui ne se conforment pas à cette politique verront leurs accords et/ou contrats avec CBM Global résiliés. CBM Global cherchera à obtenir une restitution, des poursuites ou d'autres recours juridiques, le cas échéant.

### Signalement et enquête sur le soutien ou le financement d'activités terroristes ou le blanchiment d'argent

5) CBM Global a une Politique de dénonciation qui fournit aux employés, partenaires, membres du conseil d'administration et tiers un mécanisme de signalement confidentiel. Cette politique garantit que toute personne qui révèle le soutien ou le financement d'activités terroristes ou le blanchiment d'argent dans le cadre des opérations de CBM Global est protégée contre les représailles. CBM Global encourage de tels signalements. CBM Global invite les employés, les membres du conseil d'administration, les partenaires et les tiers à faire part de leurs préoccupations et ne pénalisera pas toute personne qui, de bonne foi, a

protesté ou déposé une plainte contre une pratique de CBM Global, ou d'un autre individu ou entité avec lequel CBM Global entretient une relation d'affaires.

6) Tous les incidents signalés concernant le soutien ou le financement présumés ou réels d'activités terroristes ou de blanchiment d'argent seront immédiatement transmis au directeur financier, qui en assurera le suivi conformément à la procédure relative aux problèmes critiques. Le directeur financier détermine quels autres départements ou parties de CBM Global doivent être informés (par exemple, les comités du conseil d'administration, les associations membres qui financent, le département des ressources humaines ou les organismes externes). Si le rapport concerne des allégations impliquant le directeur financier, il doit être adressé au directeur exécutif ou au conseil d'administration.

CBM Global comprend que la confidentialité est importante pour ceux qui font des rapports sur ces types de questions sensibles et pour ceux qui sont potentiellement accusés de telles activités. L'équipe d'enquête de CBM Global fera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que leur identité restera confidentielle et qu'aucune information identifiable ne sera partagée en dehors de l'équipe d'enquête, sans le consentement éclairé de la personne concernée. CBM Global veillera à ce que les détails concernant le plaignant (en particulier toute information permettant de l'identifier) soient classés en toute sécurité et ne soient accessibles qu'au personnel de CBM Global chargé de l'affaire. Il en va de même pour toute personne accusée, en particulier tant que les allégations n'ont pas été prouvées et que la divulgation n'est pas nécessaire dans le cas où une action en justice doit être entreprise.

## Responsabilités

---

### **1) Tout le personnel, le conseil d'administration et les bénévoles de CBM Global**

Lorsque des employés ou des volontaires soupçonnent que des fonds ou des actifs de CBM Global ont été, sont ou seront perdus en raison du soutien ou du financement d'activités terroristes ou du blanchiment d'argent tels que définis ci-dessus, ils doivent le signaler sans délai à leur supérieur hiérarchique. S'il n'est pas approprié de le faire auprès de leur supérieur hiérarchique, ils peuvent le faire auprès du supérieur de leur supérieur hiérarchique. S'ils ne veulent pas le signaler par la voie hiérarchique, ils peuvent le signaler directement au directeur financier. Si le rapport est lié à des allégations impliquant le directeur financier, il doit être adressé au directeur exécutif ou au conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration doivent rendre compte directement au directeur financier.

### **2) Tous les managers**

Lorsqu'un responsable reçoit une déclaration de soupçon, ou s'il soupçonne lui-même le soutien ou le financement des activités terroristes ou le blanchiment de l'argent, il doit le signaler sans délai au directeur financier.

Les managers sont responsables et redevables de la gestion du risque de soutien ou de financement d'activités terroristes ou de blanchiment d'argent dans leurs unités. Pour ce faire, ils peuvent:

- S'assurer que des contrôles internes adéquats, appropriés et solides sont en place et/ou sont respectés pour garantir que tous les fonds sont comptabilisés et dépensés conformément aux directives de CBM Global;

- Tenir des registres de l'organisation et registres financiers appropriés et adéquats pour la réception et l'utilisation de tous les fonds, ainsi que des pistes d'audit des décisions prises;
- Prendre toute mesure nécessaire pour protéger les fonds de CBM Global;
- Agir de manière responsable et dans l'intérêt de CBM Global en cas de suspicion;
- S'assurer que le soutien ou le financement d'activités terroristes ou le blanchiment d'argent est évalué et inclus dans les documents de gestion des risques stratégiques;
- Prendre l'initiative de créer une culture qui promeut les valeurs et le Code de conduite de CBM Global, avec une tolérance zéro envers le soutien ou le financement du terrorisme et du blanchiment d'argent.

### **3) Managers financiers pays**

En plus des responsabilités de tous les responsables, les responsables financiers nationaux doivent soutenir tous les responsables pour s'assurer que la politique est comprise.

### **4) Directeurs pays**

Les directeurs pays sont responsables de la gestion du risque de soutien ou de financement d'activités terroristes ou de blanchiment d'argent dans leur pays et doivent en rendre compte :

- Obtenir et maintenir la confiance du personnel dans le fonctionnement des mécanismes de signalement ;
- S'assurer que le risque de soutenir ou de financer des activités terroristes ou le blanchiment d'argent est évalué et inclus dans les documents de gestion des risques stratégiques du pays ;
- Prendre l'initiative de créer une culture de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent au sein de leur équipe ;
- Soutenir le manager financier dans la gestion active et l'investigation des cas signalés dans leur pays ;
- S'assurer que tous les partenaires dans leur pays sont conscients de la Politique de CBM Global en matière de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent et de sa pertinence pour leur relation avec CBM Global, conformément au Code de conduite et aux valeurs de CBM Global et à leurs obligations telles que décrites dans les Contrats de projet ;

### **5) Partenaires de CBM Global**

Il est de la responsabilité des organisations partenaires de:

- Mettre en place des procédures et des politiques de contrôle efficaces pour réduire les possibilités de soutenir ou de financer des activités terroristes ou le blanchiment d'argent au sein de leur organisation.
- Signaler immédiatement tout soutien ou financement suspecté ou confirmé d'activités terroristes ou de blanchiment d'argent (comme l'exigent les Contrats de partenariat avec CBM Global).

## **CBM Global Disability Inclusion**

[hello@cbm-global.org](mailto:hello@cbm-global.org) [www.cbm-global.org](http://www.cbm-global.org)

+49 (0)6201 472320

Dr.-Werner-Freyberg-Str. 7, 69514 Laudenschbach, Allemagne